

Quel avenir pour les sous-traitants automobiles ?

Réponses de Catherine Dupont-Gateland, Directrice Générale du FMEA
et Sophie Moreau Garenne, Associée de SO-MG Partners

O.B. : La nature des difficultés de la filière est-elle différente de 2008 ?

C. Dupont-Gateland : La crise que connaît actuellement la filière automobile en France est différente de celle traversée en 2008-2009. Il y a 5 ans, tout s'est arrêté d'un coup, aujourd'hui il s'agit plus de s'adapter à un niveau de production en baisse. Depuis sa création en 2009, le FMEA a investi 372 M€ dans 29 entreprises et n'a donc pas encore épuisé son enveloppe initiale de 625 M€. Si ces entreprises n'avaient pas été accompagnées, l'industrie automobile française se serait arrêtée. Le but du fonds est de « stabiliser des sociétés qui traversent des phases difficiles, consolider des acteurs qui ont des compétences et des savoir-faire, les aider à aller à l'international et à industrialiser des innovations qu'elles ont développées. L'ensemble de nos participations représente aujourd'hui de l'ordre de 38 000 emplois, dont 60% en France.

O.B. : De quels leviers dispose-t-on encore pour aider les sous-traitants automobiles ?

C. Dupont-Gateland : La filière s'est organisée. Le Fonds de modernisation des équipementiers automobiles, qui a encore 250 M€ à investir, a engagé une collaboration très étroite avec la Plate-forme automobile pour pouvoir intervenir rapidement et à bon escient auprès des équipementiers.

Aujourd'hui, nous disposons d'une task force composée d'experts qui connaissent très bien le tissu des fournisseurs et qui est très réactive face à des situations qui évoluent vite. Les constructeurs et les grands équipementiers jouent pleinement leur rôle de tête de filière



C. Dupont-Gateland,
FMEA

S. Moreau-Garenne : Les sous-traitants sont un maillon essentiel à l'économie française : ils interviennent à hauteur de 75 % dans le prix de revient d'un véhicule et détiennent une bonne partie de l'innovation et des bonnes pratiques industrielles. Si l'avenir de l'industrie automobile en France passe par le développement de véhicules propres et sécurisants, alors les sous-traitants ont encore un rôle majeur à jouer. Le monde de la sous-traitance automobile a des facettes très différentes : Les équipementiers de rang 1 livrent directement les constructeurs automobiles. Ils ont fait, pour la plupart, des efforts importants d'internationalisation. Les constructeurs leur ont externalisés l'innovation et leur enjeu est de faire reconnaître ce poste de dépense. En tant que conseil, nous apportons un éclairage sur la définition des prix de revient et la refacturation, ou pas, des frais de développements aux constructeurs. Les sous-traitants de rang 2 regroupent des entreprises

de taille et de positionnement très divers, à savoir des équipementiers, des fournisseurs de sous-ensembles, des sous-traitants de spécialité et de capacité dans des secteurs variés. La majorité des entreprises du secteur de la sous-traitance ont pour premier client l'automobile. Les sous-traitants de rang 2 se sont concentrés pour faire face aux exigences des donneurs d'ordre (réduction des coûts, internationalisation...). La sous-traitance automobile constitue un secteur vulnérable dans la mesure où elle est très dépendante des choix effectués, en amont, par les constructeurs, ceux-ci ayant délégué certaines de leurs tâches aux équipementiers qui ont eu recours à la sous-traitance pour la fabrication et l'assemblage des pièces. Le secteur de la sous-traitance supporte ainsi davantage que d'autres les effets de la crise. En ce moment, les reports ou annulations de projets entraînent des



S. Moreau Garenne,
SO-MG Partners

problèmes de trésorerie cruciaux, des difficultés d'approvisionnement du fait de l'exigence des fournisseurs d'être payés avant les livraisons, un recours fréquent au chômage partiel... Or le soutien à ce secteur est indispensable dans la mesure où la délégation de compétences a causé le transfert du savoir technique des constructeurs et des équipementiers vers le secteur de la sous-traitance. ■